



Compte-rendu du conseil d'école

Mardi 10 juin 2014 à Reyssouze

Présents :

Les représentants des municipalités : Claire Lebon, Alain Sylvestre-Baron, René Feyeux, Catherine Gandy,
Les DDEN : Yves Loubejac, Pascal Coulas, Marie-Claude Loubejac, Michèle Mortel,
Les représentants de parents : Stéphanie Gey, Aurélie Perrousset, Carole Charon, Karine Girardin, Virginie Bucillat, Pascale Ohl, Jennifer Tilloi, Laetitia Rotheval
ATSEM et employée municipale : Florence Borjon Piron, Nadine Boyat
Les enseignants : Alexandra Grossiord, Philippe Dupaquier, Murielle MATHY, Frédéric MATHY, Valérie Rabuel, Laurie Moiraud, Béatrice Sauchay, Karine Lussiaud et Stéphanie Grancho nommée sur la direction de Reyssouze.

Excusés : Sandrine Bardoux – Yannick Crozier – André Descottes – Monique Joubert-Laurencin – Chantale Renoud-Camus - Corinne Lebreton

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux élus et du SIVOS.
- Prévisions des effectifs pour la rentrée 2014.
- Bilan de l'année écoulée (projets, sorties...).
- Rythmes scolaires et horaires de transport.
- Questions diverses.

1 - Présentation des nouveaux élus et du SIVOS.

Mme Gandy, présidente du SIVOS, rappelle le rôle du SIVOS et sa composition : 3 membres par commune.

2 - Prévisions des effectifs pour la rentrée 2014.

23 PS
21 MS + (3)
31 GS + (4)
23 CP + (1)
31 CE1 + (6)
28 CE2 + (3)
26 CM1 + (1)
20 CM2 + (4)

Total : 203 + (22)

Les répartitions par classe ne peuvent pas être encore annoncées en raison de la fluctuation des effectifs. A priori, tous les élèves de maternelle resteraient à Reyssouze et les CE2 les plus âgés passeraient à Boz.

Pour mémoire, évolution des effectifs du RPI :

En 2006-2007 : $176 + 11 = 187$

En 2007-2008 : $174 + 6 \text{ enfants de TPS} + 14 \text{ enfants du voyage} = 194$

En 2008-2009 : $194 + 20 = 214$

En 2009-2010 : $187 + 12 = 199$

En 2010-2011 : $175 + 17 = 192$

En 2011-2012 : $186 + 9 = 195$

En 2012-2013 : $211 + 7 = 218$

En 2013-2014 : $207 + (22)$

3 - Bilan de l'année écoulée (projets, sorties...).

Différents projets et activités pédagogiques ont été menés grâce au soutien et financement des Sous des Ecoles (1 500 € par classe + 5 000 € pour la classe de découverte de Boz).

BOZ

- Initiation au jeu d'échecs en novembre : 10 séances d'une heure les jeudis matins.
- Fête de la science à Pont-de-Vaux et visite de l'exposition Bang Hai au musée, le jeudi 10 octobre.
- Animation sur la lande tourbeuse des Oignons avec le CENRA et Marc Borrel, le vendredi 18 octobre. Cette sortie était une première entrée dans le projet communal de Boz : "planteurs d'arbres".
- Classe de découverte au centre Eden à Cuisery, du 2 au 6 décembre autour de l'astronomie, du développement durable et des espaces de biodiversité.
- Intervention des FRANCAS, le mardi 17 décembre sur la gestion des Déchets d'Equipements Electriques.
- Cycle tennis de table - expression corporelle - jeux d'opposition : 8 séances les jeudis après-midi de décembre à février.
- Spectacle "Casse noisettes" au théâtre de Mâcon, le vendredi 10 janvier après-midi.
- Interventions musique (AIAMA) : 4 séances en mars.
- Sensibilisation aux gestes de premiers secours avec la Croix Rouge le jeudi 27 février.
- Travail autour de la terre/modelage sur 3 séances en mars avec l'aide de Géraldine Rozier, mère d'élève bénévole.
- Sortie nature aux Oignons le 26 mai.
- Participation à la réalisation d'un poulet en mosaïques pour le comité de jumelage de Pont-de-Vaux.
- Visite d'Exposciences le jeudi 5 juin 2014 à Châtillon sur Chalaronne.
- Visite du collège le vendredi 6 juin 2014 pour les CM2 et remise des calculatrices par les communes.
- Marché de connaissances avec les CE2 d'Ozan le 20 juin après-midi.
- Journée nature au plan d'eau le 4 juillet.

OZAN

- Musée Chintreuil à deux reprises en octobre et mai (exposition permanente et temporaire)
- Interventions musique autour du thème de l'eau
- Intervention « Aime tes dents » pour les CP
- Intervention nature de Marc Borrel pour chaque classe sur les petites bêtes et plantes proches de l'école.
- Voyage scolaire le 27 mai pour les CE1-CE2 aux grottes du Cerdon.
- Voyage scolaire le 13 juin pour les CP et CP-CE1 au musée du domaine des Planons pour découvrir la vie d'autrefois.
- Activité piscine pour tous les CP (2^{ème} trimestre) et CE1 (3^{ème} trimestre), financée par la Communauté de Communes
- Visite des CE1-CE2 à un marché des connaissances à Boz.

REYSSOUZE

- Séances de musique avec Claire Mignot (AIAMA) pour 3 classes.
- Spectacle fin novembre « Pois de senteur ».
- Cadeaux de Noël pour chaque classe.
- Spectacle de musique avec la compagnie « Bergamote » en mars.
- Visite de la ferme des animaux de Sagy.
- Projet jardinage : radis, petits pois, carottes, salades...
- Piscine pour les élèves de grande section (10 séances).
- Visite de l'école d'Ozan fin juin et apprentissage des jeux de cours.

4 - Rythmes scolaires et horaires de transport.

Le SIVOS maintient son opposition à la mise en place des nouveaux rythmes.

Si le choix se portait sur un allègement d'une demi-journée, il n'y aurait pas de transport pour l'après-midi libéré.

La demande d'aménagement des horaires de transports formulée par le SIVOS, afin de permettre aux élèves de Reyssouze de rentrer en classe à l'heure légale, a été refusée par le conseil général, le RPI étant censé changer de rythmes à la rentrée prochaine.

Le conseil d'école s'est positionné par rapport à l'aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée 2014. Sur 25 votants :

0 vote favorable.

16 votes défavorables au passage à 4 jours et demi.

5 demandes de report de l'aménagement à 2015.

et 4 votes blancs.

5 - Questions diverses.

Le Conseil Général refuse de faire monter les enfants de moins de 3 ans dans les bus. La garderie n'est donc pas possible pour ces enfants. La cantine leur est par contre ouverte.

Mme Gandy informe le conseil d'école que le règlement intérieur de la garderie a été revu par le SIVOS :

- Ne sont admis à la garderie que les enfants arrivant par le bus ou venant de l'école d'Ozan.

- Les absences à la garderie non signalées par les familles leur seront facturées.

Le règlement intérieur de la cantine a également été modifié :

- Dans le cas d'un professeur absent non remplacé, le repas ne sera pas facturé pour tout enfant récupéré par les parents.

Secrétaires de séance :

Mme Ohl, parent d'élève

M Mathy, directeur de l'école de Boz